

Lin Kiun, et le *tsie-tou-t'ouei kouan* de *Ts'ing-yuan*¹⁾, *Yen Tö-yu*.

Quand le rempart fut achevé, comme ses assises de maçonnerie étaient entièrement en pierres, on l'appela le rempart de fer²⁾. On en offrit le plan au gouverneur³⁾. (*Hou*) *Pao-wen* m'ordonna, à moi, (*Houang*) *Yng-tö*⁴⁾, d'écrire une notice à ce sujet.

Il est de fait que les rois et les seigneurs établissent des fortifications afin de protéger leurs royaumes⁵⁾; le sol ne peut pas par lui-même constituer une fortification; or, en établissant des fortifications, c'est la force humaine qui se produit. On double les portes et on frappe la claquette⁶⁾ en attendant les visiteurs méchants⁷⁾; il n'est d'ailleurs pas certain qu'il y aura des méchants, mais nous sommes rassurés par le fait que nous sommes en mesure de les attendre. Le *Yi (king)*⁸⁾ met au premier rang les besoins du peuple; comment nous induirait-il gravement en erreur? Maintenant, *Yi (tcheou)* possède l'honorable (*Yun*) qui est son protecteur; il a doublé les portes et établi des fortifications et tous sont assurés qu'ils n'auront pas à souffrir comme les dents (qui ont froid) quand les

1) *Ts'ing-yuan* 清遠 est une sous-préfecture qui dépend de la préfecture de *Kouang-tcheou* 廣州, dans la province de *Kouang-tong*.

2) C'est-à-dire le mur solide comme du fer.

3) Le gouverneur n'est autre que *Hou Pao-wen*.

4) Le nom de famille *Houang* nous est indiqué à la fin de l'inscription.

5) Cf. *Yi-king*, App. *T'ouan tchouan* (LEGGE, SBE, vol. XVI, p. 236—237):
天險不可升也。地險山川丘陵也。王公設險以守其國。險之時用大矣哉 «Les parages dangereux du ciel, on n'y peut monter; les parages dangereux de la terre sont constitués par les montagnes, les fleuves, les collines et les tertres. Les princes et les seigneurs aménagent ces parages difficiles afin de protéger leurs royaumes. L'usage opportun des parages difficiles est vraiment important».

6) Instrument dont se sert le veilleur de nuit pour signaler sa présence.

7) Cette phrase est tirée littéralement du *Yi-king*, App. *Hi-ts'eu* (trad, Legge, SBE, vol. XVI, p. 384).

8) On a vu, par les notes 5 et 7, que l'auteur de l'inscription vient de faire deux citations du *Yi-king*.